

**République du Sénégal**

-----  
*Un peuple - Un But - Une Foi*



---

**MINISTERE DE LA MICROFINANCE ET DE L'ECONOMIE  
SOCIALE ET SOLIDAIRE**

**Document de Programmation  
Pluriannuelle des Dépenses  
(DPPD)**

**2020-2022**

## Table des matières

INTRODUCTION.....	3
I- PRESENTATION GENERALE DU MINISTERE.....	4
II- ORIENTATION STRATEGIQUES .....	5
III. CONCLUSION.....	6
ANNEXES PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE.....	9
VII. CONCLUSION .....	14
<b>I. ANNEXES.....</b>	<b>15</b>
PROGRAMME PROMOTION DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE .....	16
PROGRAMME PROMOTION DE LA MICROFINANCE.....	21
PROGRAMME PILOTAGE, COORDINATION ET GESTION ADMINISTRATIVE.....	29

## INTRODUCTION

Depuis la conférence de Paris sur l’alignement et l’harmonisation des politiques, l’Union économique, monétaire Ouest africaine (UEMOA) a introduit un nouveau modèle de gestion des ressources publiques, à travers le cadre harmonisé des finances publiques.

La nouvelle approche consacre un changement de paradigme dans la conduite des politiques publiques avec le passage d’une logique de moyens à une logique de résultats. La systématisation de la culture de performance dans les affaires publiques avec la Gestion axée sur les Résultats (GAR) constitue une innovation majeure pour parvenir à un développement durable et harmonieux, répondant aux attentes des populations.

A l’instar des Etats membres de l’UEMOA, le Sénégal a adopté et transposé cette nouvelle approche communautaire dans la loi organique N°2011-15 du 15 mai 2011 relative aux lois de finances modifiée, née de la Directive N°06/2009/CM/UEMOA portant loi des finances qui apporte des réformes substantielles dans le processus budgétaire.

A ce titre, le Gouvernement est depuis 2015 dans un processus d’implémentation de la performance des politiques sectorielles avec l’avènement des Documents de Programmation pluriannuelle des Dépenses (DPPD) et leur généralisation en 2017. Ces documents servent de prétexte dans l’exercice de cadrage des interventions des ministères dans une perspective de transparence, d’efficacité et d’efficience de la dépense publique.

Dans ce cadre, le Ministère de la Microfinance et de l’Economie sociale et solidaire (MMFESS) élabore son budget-programme (2020-2022), pour apporter sa contribution à la mise en œuvre du deuxième Plan d’Action prioritaire (PAP 2019-2023) du Plan Sénégal Emergent (PSE).

Le présent document donne les grandes orientations stratégiques sur la période triennale (2020-2022). Il s’articule, outre l’introduction, autour de huit parties : (i) la présentation générale du Ministère ; (ii) le contexte de l’action du Ministère ; (iii) les orientations stratégiques ; (iv) le cadre de performance ; (v) la programmation triennale ; (vi) la budgétisation en AE-CP des projets d’investissement ; (vii) la conclusion et (viii) les annexes.

## I- PRESENTATION GENERALE DU MINISTERE

Le secteur de l'économie sociale et solidaire occupe aujourd'hui une grande partie de l'activité des populations notamment chez les couches les plus défavorisées. Cependant le dynamisme de ce secteur est confronté jusqu'ici à une absence de cadre réglementaire et d'une délimitation précise de son périmètre.

Dans le même élan, le secteur de la Microfinance a connu une avancée majeure ces dernières années avec une contribution dans le financement de l'économie en forte progression estimée à 11,6% au 31 Décembre 2018<sup>1</sup>. Avec l'avènement de la finance islamique et le développement de nouveaux canaux de distribution comme la finance digitale, le ministère se positionne comme acteur majeur pour relever les défis du secteur.

Fort de ce constat et dans le souci de matérialiser la vision « d'un Sénégal émergent en 2035 avec une société solidaire dans un État de droit », le Chef de l'Etat a décidé de créer un ministère dédié à la microfinance et à l'économie sociale et solidaire.

Conformément au décret n°2019-803 relatif aux attributions du Ministre de la Microfinance et de l'Economie sociale et solidaire, le Ministre prépare et met en œuvre la politique définie par le Chef de l'Etat en matière de développement de l'Economie solidaire et de la Microfinance.

Il a en charge la promotion de l'économie sociale et solidaire et le développement de la microfinance.

Il encadre les organisations féminines et promeut l'entrepreneuriat féminin.

Le Ministre de la Microfinance et de l'Economie sociale et solidaire assure la tutelle technique du Fonds d'impulsion de la Microfinance.

### ➤ CONTEXTE

Dans le cadre de la mise en œuvre du *Plan Sénégal Emergent*, il est attendu une contribution significative du secteur financier, favorisant l'atteinte des objectifs de croissance partagée, notamment à travers le renforcement des performances individuelles des institutions financières et la consolidation des acquis du système, dans sa globalité, tant en termes de stabilité que d'attractivité.

L'élaboration d'une Politique de développement du Ministère de la Microfinance et de l'Economie sociale et solidaire est axée sur le renforcement des acquis enregistrés suite à la mise en œuvre de la Lettre de Politique Sectorielle de Développement du Ministère articulée à la Politique de Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire et au Plan Sénégal Emergent (PSE) notamment en ses axes 1, 2 et 3.

C'est donc, pour consolider les acquis et surtout matérialiser la politique socio-économique du gouvernement que le ministère met en œuvre des projets et

---

<sup>1</sup> Source :DRS-SFD- note sur la situation de la microfinance au 31 Décembre 2018

programmes dans le but de contribuer à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD 1 et 5).

Ainsi, le ministère entend booster l'offre des Systèmes financiers décentralisés (SFD) en augmentant leurs encours de crédit « longue durée » afin d'assurer plus d'appuis financiers aux membres /clients.

En outre, la poursuite de la professionnalisation des SFD aura un fort impact sur les objectifs majeurs qui s'attachent à l'inclusion financière.

Ces acquis seront suivis par les actions envisagées de l'Economie sociale et solidaire dont le soubassement est de favoriser une participation effective et mesurable à la valeur ajoutée nationale.

Malgré ces initiatives de développement, le ministère fait face à des contraintes qui se posent avec acuité et se résument comme suit :

- ✓ L'insuffisance des ressources financières allouées au département et les lourdeurs dans leur mobilisation ;
- ✓ L'insuffisance des ressources humaines et matérielles ;
- ✓ Les difficultés dans la mobilisation des ressources extérieures et de la libération de la contrepartie de l'Etat ;
- ✓ L'absence de données statistiques sur l'Economie sociale et solidaire.

## II- ORIENTATION STRATEGIQUES

A la suite de l'évaluation de la première LPS-MF, le Gouvernement du Sénégal a adopté en 2016 une nouvelle Lettre de Politique Sectorielle de la Microfinance (LPS/MF) arrimée au PSE, accompagnée d'un plan d'action quinquennal (2016-2020). Elle définit la Stratégie nationale de développement du secteur.

La vision retenue par le Gouvernement pour la LPS-Microfinance 2015-2025 est « **Un secteur de la microfinance inclusif et performant au service d'une économie émergente, dans une société solidaire** » avec comme objectif général de : « **renforcer l'accès durable de la majorité de la population à des services financiers adaptés sur l'ensemble du territoire national d'ici à 2025** ».

De plus, l'Economie Sociale et Solidaire érigée en Initiative Nationale Majeure pour le prochain quinquennat de Son Excellence Mr Macky SALL, Président de la République. Ainsi le DPPD est articulé autour de deux volets :

- un volet Microfinance organisé autour de trois axes notamment :
  - améliorer le cadre juridique, institutionnel et la gouvernance des SFD ;
  - accroître l'offre quantitative et qualitative des services financiers des SFD et les canaux de distribution ;
  - renforcer la structuration de la demande.

- Un volet Économie Sociale et Solidaire :

- Axe 1 : Définition du Cadre juridique de l'Économie sociale et solidaire ;
- Axe 2 : Promotion de l'Économie sociale et solidaire.

### **CADRE DE PERFORMANCE**

Les principaux résultats attendus dans le cadre de l'opérationnalisation du DPPD sont :

- le portefeuille des institutions financières locales est renforcé ;
- les capacités des institutions financières locales sont améliorées;
- les capacités d'intervention du ministère sont renforcées ;
- l'efficacité du pilotage des activités du ministère est améliorée ;
- le cadre juridique de l'économie sociale et solidaire est défini ;
- la promotion et l'appui aux acteurs de l'économie sociale et solidaire sont assurés ;

Ces résultats sont assortis d'indicateurs de mesures que sont :

- nombre personnes bénéficiant de financement issu du refinancement ;
- nombre de dirigeants et de personnels techniques formés ;
- nombre de PME et de MPME financé;
- proportion de femmes formées ;
- nombre de missions de suivis et de supervisions
- nombre d'institutions financières locales appuyées ;
- nombre de rencontres de coordination et de programmation opérationnelle;
- taux d'exécution du PTBA du ministère ;
- disponibilité du rapport bilan des activités trimestrielles ;
- nombre de directions équipées;
- disponibilité du rapport annuel de performance (RAP);
- disponibilité d'un cadre juridique de l'économie sociale et solidaire ;
- nombre de secteurs/filières impactés.

### **III. CONCLUSION**

Pour assurer une bonne coordination stratégique et le suivi opérationnel, un Comité de Pilotage sera mis en place.

**Le Comité de pilotage** est composé du Secrétariat général, des directeurs, coordonnateurs des projets/programmes et autres responsables du ministère désignés par note de service du Ministre.

#### **Outils de suivi évaluation**

Les outils de suivi évaluation sont les suivants :

Une réunion de coordination mensuelle pour le suivi de l'exécution des activités et des différents programmes afin d'identifier à temps les dysfonctionnements éventuels et apporter les corrections nécessaires.

- **Le rapport de suivi par programme**

Le responsable de programme élabore un rapport d'étape et le soumet au comité technique restreint pour examen. Ce rapport est rédigé chaque trimestre et sert à renseigner la base de données du projet.

Ce rapport porte sur le suivi des tâches, des ressources financières, des ressources humaines et des délais. Pour chaque aspect, une grille de suivi est élaborée et renseignée.

- **Le rapport général de suivi de l'exécution des programmes**

Le rapport général constitue le film de l'exécution de l'action du ministère, de ce fait, il met l'accent sur le déroulement et la réalisation des tâches, les étapes de terrain, les stratégies utilisées, la mobilisation des fonds, le décaissement, la participation des parties prenantes, etc.

Il présente également les écarts observés entre la situation prévue (tâches, budget, livrables, stratégies d'exécution, etc...) et la situation effective (situation ex post).

Les écarts observés et analysés, justifient à chaque fois, les recommandations formulées.

- **Mécanisme d'évaluation**

Le mécanisme d'évaluation s'inscrit dans la continuité du dispositif de suivi. Il utilise et renseigne essentiellement les indicateurs de performance, les indicateurs du tableau de bord suivi par les points focaux de planification et les outils de suivi.

- **Système de rapportage**

Un système de rapportage établi va harmoniser et systématiser la production des rapports périodiques et techniques du département par les outils de suivi et d'évaluation que sont les plans de travail annuel (PTA), les rapports trimestriels, les rapports semestriels, les rapports d'activités annuels, les rapports de performance...).

Les difficultés pouvant compromettre la mise en œuvre du Document de Programmation pluriannuelle des Dépenses (DPPD 2020-2022) sont entre autres :

- le retard dans le décaissement des ressources extérieures ;
- la faiblesse du budget alloué par rapport à la programmation
- la faiblesse du dispositif de contrôle interne ;
- l'insuffisance et le mouvement du personnel.

A cet égard, le ministère doit faire face aux défis suivants :

- le développement de l'inclusion financière ;
- la promotion de l'économie sociale et solidaire ;
- l'amélioration de l'environnement du secteur de la Microfinance ;
- la promotion de la finance digitale ;
- la promotion des produits de la microfinance islamique.

## **ANNEXES**

1. PAP programme 1
2. PAP programme 2
3. PAP programme 3



## ANNEXES PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE

Objectifs	Résultats attendus	Actions	Indicateurs	Cible 2020
Renforcer le portefeuille des institutions financières locales	Le portefeuille des Institutions financières locales est renforcé	Action 1 : Refinancement des institutions financières locales	Nombre personnes bénéficiant de financement issu du refinancement	12781
			Nombre de PME et MPME financé	300
Renforcer les capacités techniques des institutions financières locales	Les capacités des institutions financières locales sont renforcées	Action 2 : Appui institutionnel des institutions financières locales	Nombre de dirigeants et de personnel technique formé	250
			Proportion de femmes formées	28%
			Nombre d'institutions financières locales renforcé	22
Renforcer le pilotage stratégique du programme	Le pilotage stratégique du programme est renforcé	Action 3 : Appui au pilotage stratégique du programme	Nombre de missions de suivi et de supervision	12
			Nombre de rencontres de coordination et de programmation opérationnelle	12
Renforcer le pilotage stratégique	L'efficacité du pilotage des activités du Ministère est améliorée.	Pilotage, Gestion et Coordination Administrative	Rapports bilan des activités trimestrielles	
Améliorer la coordination administrative des programmes et activités du ministère	Les capacités d'intervention du Ministère sont renforcées.		Le taux d'exécution du PTA du Ministère	
Assurer l'équipement des services	Les services sont équipés.		Nombre de directions et services équipés	
Définir le cadre juridique de l'ESS	Le périmètre des acteurs de l'ESS est défini.	Délimitation du périmètre de l'ESS	cartographie des acteurs de l'ESS	01
	La loi d'orientation est adoptée	Structuration de l'ESS	loi d'orientation de l'ESS	01
	Le cadre de concertation des acteurs de l'ESS est fonctionnel.		Statuts des acteurs l'ESS	01
Promouvoir et appuyer les acteurs de l'ESS	Les acteurs de l'ESS sont appuyés	Promotion de l'ESS	Nombre de road-shows organisés	05
	La dimension ESS est intégrée dans les plans locaux de développement		Nombre de plans locaux de développement intégrant l'ESS	1%
Assurer le Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Le cadre stratégique du Ministère est mis sur place	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Plan d'orientation stratégique	01
	Le système de suivi évaluation est mis en place		Rapport annuel de suivi évaluation	01
	La dimension genre est prise en compte dans les projets et programme du		Rapport annuel d'évaluation sensible au	01

	Ministère		genre	
--	-----------	--	-------	--

## V. Programmation triennale des crédits : Budgétisation pluriannuelle sur trois (3) années

Programmes	Nature économique	Années			
		2019	2020	2021	2022
Programme 1 : Promotion Microfinance	Personnel	-	33 654 452	34 327 541	35 014 052
	Biens et services	20 750 000	17 805 000	22 000 000	23 500 000
	Transferts courants	0	-	-	-
	Investissements exécutés par l'Etat	10 174 375 800	7 499 641 312	7 220 377 000	4 228 982 584
	Transferts en capital	278 700 000	363 836 610	370 000 000	370 000 000
<b>Total Pro 1</b>		<b>10 473 825 800</b>	<b>7 914 937 374</b>	<b>7 646 704 541</b>	<b>4 657 496 636</b>
Programme 2 : Promotion de l'Economie sociale et solidaire	Personnel	0	20 060 568	20 461 779	20 871 015
	Biens et services	51 000 000	102 200 000	113 750 000	119 750 000
	Transferts courants	0	-	-	-
	Investissements exécutés par l'Etat	0	-	-	-
	Transferts en capital	0	500 000 000	500 000 000	500 000 000
<b>Total Prog 2</b>		<b>51 000 000</b>	<b>622 260 568</b>	<b>634 211 779</b>	<b>640 621 015</b>
Programme 3 Coordination	Personnel	0	300 658 740	306 671 915	312 805 353

pilote et Gestion administrative	Biens et services	727 250 000	658 650 000	744 250 000	752 750 000
	Transferts courants	0	100 000 000	100 000 000	100 000 000
	Investissements exécutés par l'Etat	0	150 000 000	150 000 000	150 000 000
<b>Total Prog 3</b>		<b>727 250 000</b>	<b>1 209 308 740</b>	<b>1 300 921 915</b>	<b>1 315 555 353</b>
<b>Total des programmes</b>		<b>11 252 075 800</b>	<b>9 746 506 682</b>	<b>9 581 838 235</b>	<b>6 613 673 004</b>

- **VI. tableau de budgétisation en AE-CP des projets d'investissement**

Programmes budgétaires	Projets d'investissement	Source de financement	2019		2020		2021		2022	
			AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
<b>P1 : Promotion de la Microfinance</b>	PROMISE	ETAT-	731 249 800	731 249 800	523 836 610	523 836 610	580 350 720	580 350 720	792 774 757	792 774 757
		BID	6.054.341.000	6.054.341.000	34 300 000 000	1 134 000 000		1 134 000 000		1 134 000 000
	PLASEPRI	ETAT-	95 000 000	95 000 000	99 750 000	99 750 000	104 737 500	104 737 500	109 974 375	109 974 375
		ITALIE	3 279 785 000	3 279 785 000	17 587 190 610	5 438 577 922		5 438 577 922		5 438 577 922
	Centre de Ressources et de Documentation en Microfinance	ETAT	14 000 000	14 000 000	303 476 780	303 476 780	304 911 780	304 911 780	305 683 530	305 683 530
FIMF	ETAT	-	-	363 836 610	380 329 610	370 000 000	370 000 000	370 000 000	370 000 000	
<b>TOTAL P1</b>			<b>10 174 375 800</b>	<b>10 104 375 800</b>	<b>53 194 583 610</b>	<b>7 879 970 922</b>	<b>1 360 000 000</b>	<b>7 932 577 922</b>	<b>1 578 432 662</b>	<b>8 151 010 584</b>
<b>Pilotage coordination et gestion administrative</b>	Projet d'équipement des services du ministère	ETAT			150 000 000	150 000 000	150 000 000	150 000 000	150 000 000	150 000 000
<b>TOTAL P2</b>					<b>150 000 000</b>	<b>150 000 000</b>	<b>150 000 000</b>	<b>150 000 000</b>	<b>150 000 000</b>	<b>150 000 000</b>
<b>Promotion de</b>	Fonds d'appui à l'économie	ETAT			500 000 000	500 000 000	500 000 000	500 000 000	500 000 000	500 000 000

Programmes budgétaires	Projets d'investissement	Source de financement	2019		2020		2021		2022	
			AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
l'économie	sociale et solidaire									
TOTAL P3					500 000 000	500 000 000	500 000 000	500 000 000	500 000 000	500 000 000

## VII. CONCLUSION

Pour assurer une bonne coordination stratégique et le suivi opérationnel, un Comité de Pilotage sera mis en place.

**Le Comité de pilotage** est composé du Secrétariat général, des directeurs, coordonnateurs des projets/programmes et autres responsables du ministère désignés par note de service du Ministre.

### **Outils de suivi évaluation**

Les outils de suivi évaluation sont les suivants :

#### **La réunion de coordination mensuelle des points focaux**

Une réunion de coordination mensuelle pour le suivi de l'exécution des activités et des différents programmes afin d'identifier à temps les dysfonctionnements éventuels et apporter les corrections nécessaires.

#### **Le rapport de suivi par programme**

Le responsable de programme élabore un rapport d'étape et le soumet au comité technique restreint pour examen. Ce rapport est rédigé chaque trimestre et sert à renseigner la base de données du projet.

Ce rapport porte sur le suivi des tâches, des ressources financières, des ressources humaines et des délais. Pour chaque aspect, une grille de suivi est élaborée et renseignée.

#### **Le rapport général de suivi de l'exécution des programmes**

Le rapport général constitue le film de l'exécution de l'action du ministère, de ce fait, il met l'accent sur le déroulement et la réalisation des tâches, les étapes de terrain, les stratégies utilisées, la mobilisation des fonds, le décaissement, la participation des parties prenantes, etc.

Il présente également les écarts observés entre la situation prévue (tâches, budget, livrables, stratégies d'exécution, etc...) et la situation effective (situation ex post).

Les écarts observés et analysés, justifient à chaque fois, les recommandations formulées.

### **Mécanisme d'évaluation**

Le mécanisme d'évaluation s'inscrit dans la continuité du dispositif de suivi. Il utilise et renseigne essentiellement les indicateurs de performance, les indicateurs du tableau de bord suivi par les points focaux de planification et les outils de suivi.

### **Système de rapportage**

Un système de rapportage établi va harmoniser et systématiser la production des rapports périodiques et techniques du département par les outils de suivi et d'évaluation que sont les plans de travail annuel (PTA), les rapports trimestriels, les

rapports semestriels, les rapports d'activités annuels, les rapports de performance...).

Les difficultés pouvant compromettre la mise en œuvre du Document de Programmation pluriannuelle des Dépenses (DPPD 2020-2022) sont entre autres :

- le retard dans le décaissement des ressources extérieures ;
- la faiblesse du budget alloué par rapport à la programmation
- la faiblesse du dispositif de contrôle interne ;
- l'insuffisance et le mouvement du personnel.

A cet égard, le ministère doit faire face aux défis suivants :

- le développement de l'inclusion financière ;
- la promotion de l'économie sociale et solidaire ;
- l'amélioration de l'environnement du secteur de la Microfinance ;
- la promotion de la finance digitale ;
- la promotion des produits de la microfinance islamique.

## **I. ANNEXES**

4. PAP programme 1
5. PAP programme 2
6. PAP programme 3

## PROGRAMME PROMOTION DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

La dimension stratégique de l'Economie sociale et solidaire revêt une importance capitale attachée principalement au développement socio-économique des territoires, à l'inclusion sociale et financière des populations, à la lutte contre le sous-emploi, en particulier celui des jeunes, à l'autonomisation économique des femmes, et au renforcement des secteurs productifs.

### **1. Identité du programme**

**Nom :** Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire

**Responsable :** Fatoumata Diouf

**Numéro :**

### **2. Stratégie du programme**

Le Programme poursuit les objectifs suivants :

- définir le périmètre des acteurs de l'ESS ;
- disposer d'un cadre réglementaire et institutionnel de l'ESS ;
- promouvoir les organisations de l'ESS et appuyer leur développement ;
- contribuer à la mise en place d'une planification stratégique territoriale de développement de l'ESS ;
- Disposer d'un système de suivi-évaluation sensible au genre.

Il tourne autour des actions suivantes :

- délimitation du périmètre de l'ESS ;
- structuration de l'ESS ;
- appui et promotion des acteurs de l'ESS ;
- accompagnement des collectivités territoriales pour le développement de l'ESS ;
- Élaboration du plan d'orientation stratégique ;
- Élaboration du plan stratégique de la cellule Genre (PIG);
- Mise en place d'un système intégré d'information de suivi-évaluation sensible au genre.

### **- Cartographie administrative du programme**

Ce programme regroupe principalement les activités de :

- La Direction de l'Encadrement de l'Economie sociale et solidaire (DEESS) ;
- La Direction des Stratégies et du Suivi-évaluation (DSSE) ;
- La Cellule genre.



## PRESENTATION DU CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectifs	Résultats attendus	Actions	Indicateurs	Mode de calcul	Méthode de collecte	Références	Cibles
Définir le cadre juridique de l'ESS	Le périmètre des acteurs de l'ESS est défini.	Encadrement du secteur de l'ESS	Cartographie des acteurs de l'ESS	Somme	Enquête	00	01
	La loi d'orientation est adoptée		Loi d'orientation de l'ESS	-	-	00	01
	Le cadre de concertation des acteurs de l'ESS est fonctionnel.		Nombre de rapports trimestriels publiés	Somme	Décompte	00	04
Promouvoir et appuyer les acteurs de l'ESS	Les acteurs de l'ESS sont appuyés	Promotion de l'ESS	Nombre de road-shows organisés	Somme	Décompte	00	05
	La dimension ESS est intégrée dans les plans locaux de développement		Nombre de plans locaux de développement intégrant l'ESS	Nbre de CL ayant intégré l'ESS/ total CL	Décompte	00	1%
Assurer le Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Le cadre stratégique du Ministère est mis sur place	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Plan d'orientation stratégique	Somme	Décompte	00	01
	Le système de suivi évaluation est mis en place		Rapport annuel de suivi évaluation	Somme	Décompte	00	01
	La dimension genre est prise en compte dans les projets et programme du Ministère		Rapport annuel d'évaluation sensible au genre	Somme	Décompte	00	01

PRESENTATION DES CREDITS DU PROGRAMME

3.1- Présentation des crédits du programme par actions et par nature économique de dépense

Action	Nature de dépense							Total	
	Personnel	Biens et services	Transferts courants	Investissements exécutés par l'Etat		Transferts en capital			
	CP	CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Action 1 : Encadrement du secteur de l'ESS		24 000 000							24 000 000
Action 2 : Promotion de l'ESS		20 200 000				500 000 000	500 000 000	520 200 000	520 200 000
Action 3 : Pilotage, Coordination et Gestion administrative	20 060 568	58 000 000							78 060 568
<b>Total</b>	20 060 568	102 200 000				500 000 000			622 260 568

## Evolution des crédits du programme

Nature de dépense	Année 2018 (exécution)	2019 (LFI)	2020	Variation (2020)-(2019)	Justification
Personnel			20 060 568		Recrutement de ressources humaines pour le déroulement correct des missions
Biens et services		51 000 000	102 200 000	51 200 000	La couverture nationale avec des missions de ciblage et d'encadrement des bénéficiaires requiert l'augmentation de l'enveloppe dédiée à ce poste.
Investissements exécutés par l'Etat					
AE					
CP					
Transferts en capital					
AE			500 000 000	500 000 000	
CP			500 000 000	500 000 000	
<b>Total</b>		<b>51 000 000</b>	<b>622 260 568</b>	<b>551 200 000</b>	

### 3.3 Justification des dépenses par nature

#### a. Dépenses de personnel

Répartition des dépenses de personnel du programme par emplois et coût

libelle programme	libelle action	hierarchie	Effectif	Masse salariale
Promotion de l'économie sociale et solidaire (ESS)	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Hierarchie A	2	12 231 000
Promotion de l'économie sociale et solidaire (ESS)	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Hierarchie B	1	5 424 000
Promotion de l'économie sociale et solidaire (ESS)	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Hierarchie C	1	2 405 568
<b>Total Promotion de l'économie sociale et solidaire (ESS)</b>			<b>4</b>	<b>20 060 568</b>

#### - Budget par activités

Action	Activités	Montants	Résultats attendus	Indicateurs	Cibles 2020
Action 1 : Encadrement du secteur de l'ESS	Délimiter le périmètre de l'ESS	11 100 000	Le périmètre des acteurs de l'ESS est défini.	Cartographie des acteurs de l'ESS	01
	Structurer l'ESS	12 900 000	La loi d'orientation est adoptée	Loi d'orientation de l'ESS	01
			Le cadre de concertation des acteurs de l'ESS est fonctionnel.	Nombre de rapports trimestriels publiés	04
Action 2 : Promotion de l'ESS	Appuyer et promouvoir les acteurs de l'ESS	7 000 000	Les acteurs de l'ESS sont appuyés	Nombre de road-shows organisés	05

	Accompagner les collectivités territoriales pour le développement de l'ESS	13 200 000	La dimension ESS est intégrée dans les plans locaux de développement	Nombre de plans locaux de développement intégrant l'ESS	<b>1%</b>
Action 3 : Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Élaborer du plan d'orientation stratégique	33 800 000	Le cadre stratégique du Ministère est mis sur place	Plan d'orientation stratégique	<b>01</b>
	Mettre en place un système intégré d'information de suivi-évaluation sensible au genre	24 200 000	Le système de suivi évaluation est mis en place	Rapport annuel de suivi évaluation	<b>01</b>
			La dimension genre est prise en compte dans les projets et programme du Ministère	Rapport annuel d'évaluation sensible au genre	<b>01</b>
<b>Total</b>		<b>102 200 000</b>			

#### **IV. DIFFICULTES ET RISQUES**

Lors de la réunion du conseil des ministres du 19 Juin 2019, le Chef de l'Etat a décidé d'ériger l'Économie sociale et solidaire en priorité nationale. Dans un souci de renforcement des capacités techniques et financières de cette composante, la Direction des Stratégies et du Suivi-évaluation (DSSE) a été rattachée au programme Économie sociale et solidaire. L'ESS constitue une sur-priorité et une voie prometteuse de création d'emplois pour les femmes et les jeunes. C'est pourquoi, il est nécessaire de l'impulser et de lui garantir des ressources budgétaires conséquentes.

## PROGRAMME PROMOTION DE LA MICROFINANCE

Dans le but d'améliorer la participation des populations au développement socio-économique, le Ministère de la Microfinance et de l'Economie sociale et solidaire a défini un document de cadrage stratégique arrimé au Plan Sénégal Emergent (PSE) à travers son axe 1 « Transformation structurelle de l'économie et croissance ». Les orientations stratégiques mettent en relief le développement d'une Microfinance responsable et inclusive, facilitant l'accès des populations, particulièrement les couches vulnérables.

Au regard des contraintes identifiées dans le processus de l'inclusion financière, il est apparu pour le Ministère de la Microfinance et de l'Economie sociale et solidaire de développer de nouvelles politiques permettant d'impulser l'essor de la microfinance pour offrir aux populations un cadre propice à leur épanouissement socio-économique. Ce processus constitue le pilier fondamental du programme 1 dénommé :« Promotion de la Microfinance ».

### **3. Identité du programme**

**Nom :** Promotion de la Microfinance

**Responsable :** Omar Cissé

**Numéro :**

### **4. Stratégie du programme**

Ce programme s'inscrit dans la mise en œuvre des orientations stratégiques de la Lettre de la Politique sectorielle de Développement (LPSD) du Ministère, dans son volet Microfinance. Il vise principalement à contribuer au développement de l'inclusion financière à travers un accès équitable des populations aux services financiers.

De manière spécifique, il s'agira de :

- renforcer le portefeuille des institutions financières locales ;
- renforcer les capacités techniques des institutions financières locales.<sup>2</sup>

Ce programme est articulé autour des actions suivantes :

- Refinancement des institutions financières locales ;
- Appui institutionnel des institutions financières locales ;
- Pilotage stratégique.

---

<sup>2</sup> Les institutions financières locales comprennent les services financiers décentralisés et autres institutions financières

## **5. Cartographie administrative du programme**

Ce programme regroupe principalement les activités :

- de la Direction de la Microfinance (DMF) ;
- du Fonds d'Impulsion de la Microfinance (FIMF) ;
- du Programme de Microfinance islamique au Sénégal (PROMISE)
- de la Plateforme d'Appui au Secteur Privé (PLASEPRI) ;
- Projet de Centre Ressources et de Documentation en Microfinance.

## PRESENTATION DU CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectifs	Résultats attendus	Actions	Indicateurs	Mode de calcul	Méthode de collecte	Références	Cibles
Renforcer le portefeuille des institutions financières locales	Le portefeuille des Institutions financières locales est renforcé	Action 1 : Refinancement des institutions financières locales	Nombre personnes bénéficiant de financement issu du refinancement	Somme	Décompte	A Renseigner	12781
			Nombre de PME et MPME financé	Somme	Décompte	A Renseigner	300
Renforcer les capacités techniques des institutions financières locales	Les capacités des institutions financières locales sont renforcées	Action 2 : Appui institutionnel des institutions financières locales	Nombre de dirigeants et de personnel technique formé	Somme	Décompte	A Renseigner	250
			Proportion de femmes formées	Nbre de femmes/ personnel total formé x 100	Décompte	A Renseigner	28%
			Nombre d'institutions financières locales renforcé	Somme	Décompte	A Renseigner	22
Renforcer le pilotage stratégique du programme	Le pilotage stratégique du programme est renforcé	Action 3 : Appui au pilotage stratégique du programme	Nombre de missions de suivi et de supervision	Somme	Décompte	A renseigner	12
			Nombre de rencontres de coordination et de programmation opérationnelle	Somme	Décompte	A renseigner	12

## PRESENTATION DES CREDITS DU PROGRAMME

### Présentation des crédits du programme par actions et par nature économique de dépense

Action	Nature de dépense								Total	
	Personnel	Biens et services	Transferts courants	Investissements exécutés par l'Etat		Transferts en capital				
	CP	CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Action 1 : Refinancement des Institutions financières locales				52 510 777 220	7 196 164 532			52 510 777 220	7 196 164 532	
Action 2 : Appui institutionnel des Institutions financières locales						363 836 610	363 836 610	363 836 610	363 836 610	
Action 3 : Appui au pilotage stratégique du programme	33 654 452	17 805 000		303 476 780	303 476 780			303 476 780	354 936 232	
<b>Total</b>	<b>33 654 452</b>	<b>17 805 000</b>		<b>52 814 254 000</b>	<b>7 499 641 312</b>	<b>363 836 610</b>	<b>363 836 610</b>	<b>53 178 090 610</b>	<b>7 914 937 374</b>	



## Evolution des crédits du programme

Nature de dépense	de	Année 2018 (exécution)	2019 (LFI)	2020	Variation (2020)-(2019)
Personnel			65 043 120	33 654 452	
Biens et services			20 750 000	17 805 000	
Transferts courants			-	-	-
Investissements exécutés par l'Etat			-	7 499 641 312	-
AE			984 450 000	52 814 254 000	
CP			984 450 000	7 499 641 312	
Transferts en capital				363 836 610	-
AE				363 836 610	
CP				363 836 610	
<b>Total</b>			<b>1 070 243 120</b>	<b>7 914 937 374</b>	<b>-</b>

### justification des dépenses par nature

#### Dépenses de personnel

##### Répartition des dépenses de personnel du programme par emplois et coût

libelle programme	libelle action	hierarchie	Effectif	Masse salariale
Promotion de la microfinance	Pilotage promotion microfinance	Hierarchie A	3	11 507 452
Promotion de la microfinance	Pilotage promotion microfinance	Hierarchie B	4	19 082 000
Promotion de la microfinance	Pilotage promotion microfinance	Hierarchie D	1	3 065 000
<b>Total Promotion de la microfinance</b>			<b>8</b>	<b>33 654 452</b>

#### Dépenses de biens et services et transferts courants

Articles	2019	2020	Variations	Justifications
60- Achats de Biens et services	19 750 000	17 805 000		
61-Acquisition de services	1 000 000			
62-Autres services				
64-Transferts courants				
<b>Total</b>	<b>20 750 000</b>	<b>17 805 000</b>		

**Dépenses d'investissement**  
**Tableau de budgétisation des projets**

Projets	Articles	Montants		Variations	Justifications
		2019	2020		
PROMISE	ETAT	731 249 800	523 836 610	- 207 413 190	Renforcement du projet Centre de Ressources
	PTF	6 054 341 000	1 134 000 000	- 4 920 341 66000	Baisse des emprunts
PLASEPRI	ETAT	95 000 000	99 750 000	4 750 000	
	PTF	3 279 785 000	5 438 577 922	+ 2 158 792 922	Prise en compte de la subvention de l'union européenne (Italie)
Centre de Ressources et de Documentati on en Microfinance	ETAT	14 000 000	303 476 780	289 476 780	Renforcement du projet Centre de Ressources
FIMF	ETAT	-	363 836 610	363 836 610	Prise en compte de la dotation des transferts en capital en 2020
<b>Total</b>		10 174 375 800	7 863 477 922	2 310 897 878	

- Tableau des échéanciers AE associées aux CP

Action	Activité / projet	Montant exécuté en 2017		Montant 2019		Montant 2020	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
<b>Action 1 : Refinancement des IFL</b>	Mise à disposition de ligne de refinancement avec une approche de gestion des risques					52 510 777 220	7 196 164 532
<b>Action2 : Appui institutionnel des IFL</b>	Appui à la mise en place de procédures, outils de gouvernance et de gestion						
	Appui logistique aux SFD						
	Renforcement de capacité des SFD						
	Fonds d'impulsion à la microfinance					363 836 610	363 836 610
<b>Action3: Pilotage</b>	Appui au pilotage stratégique du programme					51 459 452	51 459 452
	Projet de centre de ressources en documentation					303 476 780	303 476 780
<b>Total</b>						<b>53 229 550 062</b>	<b>7 914 937 374</b>

## Présentation des structures autonomes rattachées

### Fonds d'Impulsion de la Microfinance

Action	Activités	Montants	Résultats attendus	Indicateurs	Cibles 2019
<b>Action 2 : Appui institutionnel des IFL</b>	Mise à disposition de ligne de refinancement avec une approche de gestion des risques (FIMF)	-	Les SFD bénéficient de ressources financières adaptées	Nombre de SFD refinancé	05
	Appui à la mise en place de procédures, outils de gouvernance et de gestion	363 836 610	La gouvernance des SFD est améliorée	Nombre SFD bénéficiant d'outils de gestion	06
	Appui logistique aux SFD	-	Les capacités opérationnelles des SFD sont renforcées	Nombre de SFD dotés de matériels	25
	Renforcement de capacité des SFD	-	Les dirigeants des SFD sont formés	Nombre de dirigeant formé	75
<b>Total</b>		<b>363 836 610</b>			

## PROGRAMME PILOTAGE, COORDINATION ET GESTION ADMINISTRATIVE

Ce programme est centré sur le pilotage, le système de planification et de suivi-évaluation, la gestion des ressources, la communication institutionnelle et le partenariat.

### 1. Identité du programme

Nom : Pilotage, gestion et coordination administrative

Responsable : Christian Fernand Johnson TIBURCE DIATTA

Numéro :

### 2. Stratégie du programme

Il s'agira, pour l'atteinte de l'objectif global de ce programme, de systématiser la planification et le suivi-évaluation axés sur les résultats, qui sont des fonctions importantes permettant de faire des prévisions de façon crédible, de les mettre en œuvre et d'assurer le suivi et la mesure des résultats. C'est en cela qu'il sera possible d'apprendre de l'expérience acquise et d'apporter des mesures correctives aux dysfonctionnements constatés.

Le renforcement des capacités des ressources humaines tant sur le plan qualitatif que quantitatif constitue également une dimension importante à prendre en charge pour mieux porter la mission, la vision, la stratégie et les programmes du Ministère.

Aussi, une communication institutionnelle bien ciblée, à l'interne et à l'externe qui puisse contribuer à la visibilité du Ministère, s'avère indispensable.

Ce programme est articulé autour d'une action : pilotage, gestion et coordination administrative.

### 3. Cartographie administrative du programme

La mise en œuvre du programme sera assurée par :

- le Cabinet du Ministre ;
- Le Secrétariat général ;
- la Direction de l'Administration générale et de l'Équipement (DAGE) ;
- la Cellule d'Études et de Planification (CEP) ;
- la Cellule de Passation des Marchés publics (CPM) ;
- l'Inspection interne (II)
- la Cellule Genre.

## PRESENTATION DU CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectifs	Résultats attendus	Actions	Indicateurs	Mode de calcul	Méthode de collecte	Référence	Cibles
Renforcer le pilotage stratégique	L'efficacité du pilotage des activités du Ministère est améliorée.	<b>Pilotage , Gestion et Coordination Administrative</b>	Rapports bilan des activités trimestrielles	Somme	Décompte	00	04
Améliorer la coordination administrative des programmes et activités du ministère	Les capacités d'intervention du Ministère sont renforcées.		Le taux d'exécution du PTA du Ministère	Rapport	Décompte	A renseigner	95%
Assurer l'équipement des services	Les services sont équipés.		Nombre de directions et services équipés	Rapport	Décompte	04	8

## PRESENTATION DES CREDITS DU PROGRAMME

### 3.1- Présentation des crédits du programme par actions et par nature économique de dépense

Actions	Nature de dépense							Total	
	Personnel	Biens et services	Transferts courants	Investissements exécutés par l'Etat		Transferts en capital		AE	CP
	CP	CP	CP	AE	CP	AE	CP		
Pilotage , Gestion et Coordination Administrative	300 658 740	658 650 000	100 000 000	150 000 000	150 000 000			150 000 000	1 209 308 740
<b>Total</b>	<b>300 658 740</b>	<b>658 650 000</b>	<b>100 000 000</b>	<b>150 000 000</b>	<b>150 000 000</b>			<b>150 000 000</b>	<b>1 209 308 740</b>

## 2 Evolution des crédits du programme

Nature de dépense	2019 (LFI)	2020
Personnel		300 658 740
Biens et services		658 650 000
Transferts courants		100 000 000
Investissements exécutés par l'Etat		150 000 000
	<i>AE</i>	150 000 000
	<i>CP</i>	150 000 000
Transferts en capital		-
	<i>AE</i>	-
	<i>CP</i>	-
<b>Total</b>		<b>1 209 308 740</b>

### 3.3 Justification des dépenses par nature

#### b. Dépenses de personnel

Répartition des dépenses de personnel du programme par emplois et coût

libelle programme	libelle action	hierarchie	Effectif	Masse salariale
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Pilotage, gestion et coordination administrative	Hierarchie A	16	250 510 852
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Pilotage, gestion et coordination administrative	Hierarchie B	9	31 859 888
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Pilotage, gestion et coordination administrative	Hierarchie C	3	13 366 000
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Pilotage, gestion et coordination administrative	Hierarchie D	2	4 922 000
<b>Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative</b>			<b>30</b>	<b>300 658 740</b>

#### c. Dépenses de biens et services et transferts courants

Articles	2019	2020	Variations	Justifications
60- Achats de Biens et services	727 250 000	658 650 000	- 68 600 000	- Charges nouvelles
61-Acquisition de services	00	00	00	
62-Autres services	00	00	00	
64-Transferts courants	00	100 000 000	+ 100 000 000	-
<b>Total</b>				

#### c) Dépenses d'investissement

- *Tableau de budgétisation des projets*

Projets	Articles	Montants	
		2019	2020
Projet d'équipement des services du ministère	Investissement exécuté par l'Etat		150 000 000
<b>Total</b>			<b>150 000 000</b>

- *Tableau des échéanciers AE associées aux CP*

Action	Activité /projet	Montant exécuté en 2018		Montant 2019		Montant 2020		Variations		Justifications	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Pilotage, Gestion et Coordination Administrative	Pilotage et Planification stratégique					44 000 000	44 000000				
	Gestion et coordination administrative					738 058 740	738 058 740				
	Communication institutionnelle, équipement et renforcement de capacités					277 250 000	277 250 000				
<b>Total</b>						<b>1 015 308 740</b>	<b>1 015 308 740</b>				

## VI. Difficultés et risques

La confection de la Lettre de politique sectorielle de développement est en cours de finalisation ; et son adoption devrait permettre au département de se doter d'un outil unique de planification stratégique (fusion LPSD microfinance et économie sociale et solidaire).

La gestion du Programme Pilotage, gestion et coordination administrative ne présente pas de difficultés particulières, hormis la faiblesse des enveloppes indicatives notifiées. Des demandes de mesures nouvelles ont été dressées pour l'octroi de crédits d'investissement afin d'équiper les services et de mettre en œuvre la réforme budgétaire et financière avec toutes les conditions objectives de réussite. De même, il s'agira pour le Ministère de se doter de services régionaux afin d'assurer une correcte polarisation de son action.

En termes de mobilisation des ressources, la célérité sera recherchée grâce aux procédures prévues par la réglementation. L'accent sera mis sur le renforcement de capacités des personnels chargés de conduire la réforme et sur l'élaboration d'un système efficace de suivi.